Arrêté n°2025-03-18-02 portant composition de la Commission d'expertise scientifique

Section 21

La Présidente de l'université de Poitiers

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu le Règlement intérieur de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération n°CA-02-12-2024-01 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 2 décembre 2024, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
- Vu le règlement des Commissions d'expertise scientifique voté en Conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;
- Vu l'arrêté n°2022-03-11-13 portant résultat des élections à la Commission d'expertise scientifique – Section 21 – Collège A ;
- Vu l'arrêté n°2022-03-11-13 portant résultat des élections à la Commission d'expertise scientifique – Section 21 – Collège B ;
- Vu la démission de Monsieur Fabrice VIGIER au 11 mars 2025 et le décès de Monsieur Martin AURELL ;
- Vu l'arrêté de nomination n° 2025-03-18-01 pris par la Présidente de l'université de Poitiers en date du 18 mars 2025* ;

ARRÊTE

Article 1er : Collège A

-	Madame	Isabelle	JOUTEUR (*)
-	Madame	Nadine	DIEUDONNE-GLAD
-	Monsieur	Stéphane	BOISSELLIER
-	Madame	Cécile	TREFORT
-	Monsieur	Andrzej	CHANKOWSKI
-	Madame	Cécile	VOYER
-	Monsieur	Éric	PALAZZO
-	Monsieur	Vincent	MICHEL
-	Monsieur	Nicolas	TRAN
-	Monsieur	Sylvain	ROUX

Article 2 : Collège B

-	Madame	Delphine	ACKERMANN

-	Monsieur	Philippe	MAINTEROT
-	Madame	Lydie	BODIOU
-	Monsieur	Nicolas	PROUTEAU
-	Madame	Mathilde	CARRIVE
-	Madame	Lucie	MALBOS (*)
-	Madame	Harmony	DEWEZ
-	Madame	Emilie	KURDZIEL
-	Madame	Séverine	LEMAITRE
-	Madame	Ghislaine	STOUDER

Article 3 : Publicité et exécution

Le Directeur de l'UFR Sciences humaines et arts ainsi que son responsable administratif sont chargés de l'affichage de la présente nomination, qui sera également publié au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 18 mars 2025

La Présidente de l'université de Poitiers

Virginie LAVAL